

Guénange

Une classe externalisée pour 12 jeunes de l'Institut médico-éducatif l'Horizon

Depuis la rentrée, douze jeunes de l'IME l'Horizon se rendent au collège de Guénange à raison de douze heures hebdomadaires. Objectifs : s'intégrer, goûter à la liberté mais aussi apprendre. C'est une première pour l'établissement très engagé dans l'inclusion.

Par **Sabrina FROHNHOFER** - Hier à 12:00 - Temps de lecture : 3 min

_ | Vu 341 fois



Une Unité d'enseignement externalisé a ouvert ses portes au collège de Guénange en partenariat avec l'IME. Photo RL /Armand FLOHR

Lorsque l'inspectrice lui a soufflé l'idée, l'IME l'Horizon de Guénange (institut médico-éducatif) s'est empressé d'y répondre favorablement et s'est rapproché du collège René-Cassin situé non loin. Cette collaboration s'effectue dans le cadre de l'école inclusive en lien avec la loi du 8 juillet 2013 qui prévoit une coopération entre l'Éducation nationale et les établissements et services médico-sociaux.

Depuis septembre, douze jeunes volontaires et en capacité d'entrer dans le dispositif font partie de la classe externalisée UEE. Parmi eux : Mathieu 16 ans, Thomas 15 ans, Enzo 18 ans et Tatiana 16 ans. À raison de douze

heures hebdomadaires, ils quittent l'institut pour aller, comme les autres enfants de leur âge, au collège. « On y fait des maths, du français et surtout on va dans la cour avec les autres », apprécient les ados, âgés de 14 à 18 ans.



Une partie technique se déroule dans l'atelier du collège. Photo RL /Armand FLOHR

Une inclusion progressive

Au bout de trois mois, cette immersion leur a permis de gagner en confiance, en autonomie et en compétences sociales. « Ils sont fiers de se mélanger avec les autres, de sortir de leur quotidien », estime Nathalie Guyomar, la directrice de l'IME. « C'est un projet sur le long terme, précise [Jérémy Walin, éducateur et enseignant de l'IME](#). Il fallait au départ qu'ils s'acclimatent. Ils sont passés d'un cocon de 49 personnes à un établissement de 700 collégiens. Ils travaillent dans une classe qui leur est dédiée mais vont en récré et au CDI avec les autres. » Ensuite, ils pourront déjeuner au collège, partager des activités sportives et d'arts plastiques. « Il s'agit d'une intégration progressive basée sur le vivre ensemble. » Concrètement, ces ados ne sont pas aptes à suivre une scolarité complète en Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) ou en Segpa (Section d'enseignement général et professionnel adapté), mais cette option leur permet de goûter à la liberté et à la normalité.



L'enseignement est dispensé à l'IME et au collège à raison de douze heures par semaine. Photo RL /Armand FLOHR

La diversité, un atout

« [La loi Savary](#) en faveur de l'intégration scolaire ne date pas d'hier, rappelle Arcangelo Di Battista le principal. Des choses ont déjà été réalisées mais on a encore du travail. Ici, on prône la diversité et on accueille volontiers des élèves à besoins particuliers. Pour ceux de l'UEE, on propose une scolarité partagée et ils viennent avec plaisir, donc le pari est déjà gagné. » En parallèle, ils profitent de l'atelier menuiserie du collège pour découvrir des matériaux, des techniques et œuvrent sur des projets individuels et communs. « Pour certains cela peut être une porte d'entrée vers l'Esat (établissement ou service d'aide par le travail NDLR), souligne Nathalie Guyomar. Quinze structures de l'APEI en Moselle participent à ce projet de classe externalisée. Un bilan sera établi à mi-parcours et à la fin de l'année, mais c'est une belle démarche, c'est une ouverture sur le monde pour eux. »